

### **4.3 LE MOUVEMENT ETUDIANT QUEBECOIS : UN CONFLIT DE CLASSE**

Thomas Chiasson-LeBel<sup>1</sup>

Entre février et août 2012, le Québec, province à forte majorité francophone du Canada, a vécu l'un des soulèvements populaires les plus importants de son histoire. Il fut important tant pas son intensité (plusieurs manifestations par jour au plus fort pour plus de 600 en 8 mois de conflits), sa durée (de février à août 2012), l'importance de la répression (plus de 3 500 personnes arrêtées, de très nombreux blessés dont 2 manifestants ayant perdu un œil, et l'adoption d'une loi restreignant le droit de manifester), que par la quantité d'agents qui s'y sont impliqués. Ce qui deviendra le « printemps érable » fut déclenché par l'annonce gouvernementale d'une hausse des frais de scolarité de 75 % répartie sur 5 ans, alors que ceux-ci avaient déjà été augmentés de 30 % entre 2007 et 2012. Cette mesure s'inscrivait dans une stratégie qualifiée de « révolution culturelle » par le gouvernement lui-même : il s'agissait d'utiliser le prétexte de la crise économique planétaire pour s'attaquer aux mesures de redistribution sociale issues de la période fordienne-keynésienne et pour leur substituer des mesures de type utilisateur-payeur.

En opposition, et après des mois d'organisation, le mouvement étudiant bloquera une très importante partie des institutions d'enseignement supérieur. Le refus du gouvernement à engager des discussions sérieuses avec le mouvement et son entêtement à durcir la répression incitera à l'élargissement de la base de contestation. Donnant raison au slogan qui répétait à tue-tête depuis les débuts que « la grève est étudiante, mais la lutte est populaire », une loi spéciale produira un débordement de la lutte, organisée spontanément à travers les réseaux virtuels en « *cacerolazos* » — ces marches où partout en province, des gens sortaient dans les rues pour battre leurs casseroles. En

---

<sup>1</sup> Thomas Chiasson-LeBel est étudiant au Doctorat à l'Université York de Toronto. Originaire du Québec, il est membre du Collectif d'analyse politique qui publie les Nouveaux Cahiers du socialisme.

tenant compte de cet élargissement du conflit, de l'expérience qu'y ont vécu les manifestants, et en considérant que gouvernement mis à part, les principales organisations appuyant la hausse des frais et opposées à la grève était des organisations patronales, il apparaît approprié de proposer une lecture de classe du conflit.

Comprendre ainsi ce mouvement requiert d'abord de le replacer dans son contexte institutionnel et historique. Nous proposons cependant une lecture de classe du conflit qui, sans expliquer tous les aspects d'une telle lutte, permet de mettre en lumière non seulement les enjeux, mais surtout, les principaux acteurs et actrices ainsi que la persistance de ceux-ci dans leurs positions.

### **Approche de classe**

La perspective de classe ici esquissée ne cherche pas à classer les acteurs au sein de catégories sociales en fonction de caractéristiques économiques. Il ne s'agit pas non plus de dépeindre mécaniquement les transformations d'un système économique comme déterminant les acteurs et actrices à s'affronter dans une lutte devenue inévitable.

Il s'agit cependant, en s'inspirant des travaux de Edward Palmer Thompson, de saisir que les classes sont un rapport qui se construit historiquement et à travers la lutte. Prenant naissance dans une société avec une organisation particulière de la production, c'est d'abord le conflit, ou la lutte qui est le moment premier, le plus universel, des classes. Les classes n'existent pas de façon indépendante puis soudainement, se trouvent les unes les autres et entrent en lutte. Les classes adviennent dans la lutte<sup>2</sup>. C'est l'expérience de la lutte qui fait voir l'opposition fondamentale des intérêts, et fait que les individus prennent conscience de leur existence comme classe contre une autre.

---

<sup>2</sup> Lafrance, Xavier. « Edward Palmer Thompson ». *Marxisme anglosaxon: figures contemporaines. De Perry Anderson à David McNally*. Montréal: Lux, 2013, p. 74.

Comprendre ainsi les classes implique de ne pas se limiter à saisir le conflit comme n'étant que le mouvement étudiant contre l'État<sup>3</sup>, car en fait, le mouvement étudiant par ses revendications s'opposait à ce que l'État se retire de la sphère éducative et exigeait qu'il y reste. Il s'agit plutôt de saisir que les transformations proposées n'étaient pas neutres ou issues d'un État arbitre qui pondérerait simplement les demandes de différents acteurs sociaux, autant de « stake-holders » détenteurs et défenseurs de leur intérêt particulier. Il y avait bien des groupes, principalement des représentants de la classe capitaliste, qui ont pris ouvertement position pendant le conflit pour défendre non seulement la hausse des frais, mais aussi la répression exercée par l'État. C'est leur programme que le gouvernement mettait en place.

Edward P. Thompson souligne qu'à certaines époques, la classe dirigeante était elle-même passablement divisée, et que c'est la mobilisation de la classe des travailleurs et travailleuses qui l'a poussé à s'unir<sup>4</sup>. Ce phénomène d'unification fut bel et bien présent, et les organisations patronales ont parlé d'une voie de plus en plus unitaire. Mais un phénomène similaire se déroulait dans la rue. À la chaleur de la lutte, une solidarité entre une panoplie d'agents et d'organisations s'est manifestée et exprime, un peu à la manière évoquée par Thompson, une expérience de classe sans classe, c'est-à-dire une action de la classe sans qu'une organisation unique avec un discours de classe claire ne la représente<sup>5</sup>. À travers la lutte, les contestataires ont convergé, créé une identité commune, et le processus de rassemblement et d'opposition au gouvernement a créé cette unité qui divise, c'est-à-dire ce rassemblement des

---

<sup>3</sup> Contrairement à ce que suggère le titre de cet article : Savard, Alain, et Marc-André Cyr. « La rue contre l'État. Actions et mobilisations étudiantes en 2012 ». *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. 59-86.

<sup>4</sup> Thompson, Edward Palmer. *The Essential E.P. Thompson*. Éd. par Dorothy Thompson. The New Press, 2001, p. 5.

<sup>5</sup> Thompson, Edward P. « Eighteenth-Century English Society: Class Struggle without Class? » *Social History* 3.2 (1978): 133-165.

gens qui n'ont à vendre que leur force de travail contre une élite qui, elle-même s'unissant et incitait le gouvernement à la défendre.

L'enjeu en question, l'accès à l'éducation, n'était pas en lui-même directement lié à la sphère productive. Il n'empêche que certains chercheurs identifient que le « mouvement était de manière significative fondé sur la défense d'intérêts matériels »<sup>6</sup>. Or cet intérêt matériel à préserver l'accès à l'éducation est parfois présenté comme un moteur de création d'une classe moyenne<sup>7</sup>. Suivant cet argument, le Québec, île principale d'un petit archipel francophone<sup>8</sup> au milieu d'une mer bercée par la langue de Shakespeare, le renforcement des institutions publiques, leur séparation de l'Église et la nationalisation de l'éducation à la fin des années 1960 sont associés à la croissance d'une catégorie de la population francophone qui se serait émancipée de sa condition ouvrière ou paysanne pour occuper des emplois dans la fonction publique ou dans le secteur des services. Ce tournant de l'Histoire québécoise, dénommé « Révolution tranquille », est alors associé à l'émergence d'une « classe moyenne francophone ».

Plutôt que de parler d'une « classe moyenne » —une catégorie qui ne manque pas d'insister sur la division entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels— nous préférons parler ici d'une classe des travailleurs et travailleuses pour laquelle l'accès aux moyens de sa reproduction repose sur deux piliers essentiels : le revenu découlant de la vente de la force de travail et les mesures de redistribution de l'État. Les luttes sociales et syndicales des années 1960 et 1970 ont permis aux travailleurs et travailleuses d'améliorer

---

<sup>6</sup> Dietlind Stolle, Allison Harell, Eva Falk Pedersen et Pasclae Dufour, « Maple Spring up Close : The Role of Self-Interest and Socio-economic Resources for Youth Protest », Conférence présentée au colloque annuel de l'Association canadienne de science politique à Victoria, juin 2013, cité par Ancelovici, Marcos, et Francis Dupuis-Déri. *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014, p. 26.

<sup>7</sup> Nadeau-Dubois, Gabriel. *Tenir tête*. Montréal: Lux, 2013, p. 72-82.

<sup>8</sup> Bien que le Québec en soit le principal foyer, il existe d'autres communautés francophones importantes au Canada, non seulement dans les maritimes, mais également dans le nord de l'Ontario et dans les provinces des Prairies.

leur sort par des gains tant au niveau de l'emploi que de la redistribution. C'est en s'attaquant à cette deuxième partie que le projet de hausse des frais de scolarité atteignait la classe des travailleurs et travailleuses. Une telle mesure affaiblit du même coup le mythe de la classe moyenne lié à l'organisation de l'État de bien-être (plutôt que la classe elle-même). La hausse des frais apparaissait ainsi telle une attaque contre un mécanisme d'ascension et d'égalisation sociale.

Souligner le caractère de classe du conflit, c'est donc insister sur l'expérience qui résulte du développement d'un rapport de force. Rapport de force entre le gouvernement et le mouvement d'une part, il signale surtout un rapport de force contre ceux et celles qui supportaient le projet de hausse, dont la frange organisée appartient clairement à la classe capitaliste. Il est aussi question d'un rapport de force au sein du mouvement étudiant lui-même, entre des organisations et des appareils qui, par la concertation, cherchent à tempérer le conflit, contre des organisations qui cherchent à développer la solidarité de classe pour construire un rapport de force avec l'État.

Il ne s'agira donc pas de faire un récit du conflit dans son ensemble, puisque comme le suggèrent Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri, « Il y avait trop d'actions, trop de mots, trop de symboles, trop de corps à l'œuvre dans ce magma social et politique qui, pendant quelques mois, a insufflé une nouvelle vie au Québec. »<sup>9</sup> Il ne s'agit pas non plus de nier l'existence d'une foule d'autres tensions fondamentales ayant traversé le conflit, car tout comme le soulignait l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, la hausse des frais de scolarité affecterait particulièrement les femmes<sup>10</sup>. Toutefois, il s'agira de présenter les moments qui permettent de voir les tensions de classe comme centrale au conflit. Une présentation du contexte historique et institutionnel du mouvement est toutefois nécessaire.

<sup>9</sup> Op. Cit, Ancelovici... p. 33.

<sup>10</sup> Institut Simone de Beauvoir - Université Concordia. « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes ». févr. 2012.

## Contextes

### Politique

Le Québec, tout comme le reste du Canada, subit une transformation néolibérale depuis le milieu des années 1980. Au niveau provincial, les réformes menées sous l'égide des principaux partis érodent petit à petit les services universels prodigués par l'État pour privilégier un équilibre budgétaire, lui-même amputé par une réduction de la progressivité de l'impôt des plus riches<sup>11</sup>. Le parti libéral, à la tête du gouvernement au cours de la grève de 2012, était en place depuis 2003. Bien qu'usé par ses années au pouvoir et par des scandales de corruption, le gouvernement entreprit d'utiliser les effets de la crise économique mondiale pour justifier une radicalisation des contre-réformes néolibérales. Il qualifiait lui-même son approche de « révolution culturelle ». La hausse des frais de scolarité qui déclencha la grève étudiante s'inscrivait directement dans cette avenue qui visait à se débarrasser de l'héritage de l'État de bien-être associé à la « Révolution tranquille » des années 1960 pour faire pénétrer la logique d'utilisateur-payeur plus profondément au cœur des services publics et sociaux.

Le mouvement étudiant n'allait cependant pas surgir du néant. Il s'alimentait à certains égards de la montée de l'anti puis de l'altermondialisation qui avaient connu un certain succès au Québec depuis le Sommet des Amériques de 2001 et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), contre lequel il y avait eu une forte mobilisation. Le mouvement *Occupy* avait également eu son chapitre montréalais, et il n'est pas inutile de comprendre le mouvement étudiant québécois comme s'inscrivant dans le redéploiement postcrise d'un cycle de protestation. Toutefois, loin de s'inscrire seulement dans un cycle mondial de protestation, le mouvement étudiant québécois possède des caractéristiques

---

<sup>11</sup> Voir : Schepper, Bertrand, et Francis Fortier. *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*. Montréal: Institut de recherche et d'Informations socio-économiques, 2014.

bien propres qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre la grève de 2012.

### **Institutions et organisations locales**

Par rapport au reste du Canada, le mouvement étudiant québécois possède une histoire particulière : des organisations combattives et militantes, articulées autour du principe de syndicalisme de combat<sup>12</sup> s'y sont maintenues, non seulement au niveau local, mais également au niveau provincial. Ainsi, l'histoire du mouvement étudiant depuis les années 1960 compte 8 grèves générales étudiantes avant celle de 2012, et bien que le succès de chacune d'elles soit relatif, elles ont toutes contribué à maintenir la culture organisationnelle nécessaire à leur reproduction. Le militantisme étudiant contribue à expliquer la prévalence au Québec de frais de scolarité inférieurs relativement aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis.

Cette particularité québécoise en la matière s'explique notamment par une différence institutionnelle. Il existe au Québec une institution singulière, intermédiaire entre l'école secondaire et l'Université : les cégeps (Collèges d'enseignement général et professionnel). Ceux-ci regroupent les étudiants désireux de poursuivre tant une formation technique orientée vers le marché du travail que pré-universitaire, et accueillent ainsi principalement des jeunes entre 17 et 20 ans. Ces institutions constituent un réseau essentiellement public et gratuit. En 2012, bien que l'annonce de hausse ne les touchait pas immédiatement, les étudiantes et étudiants des cégeps étaient conscients d'être les prochains à entrer à l'Université.

Les associations étudiantes qui s'y trouvent ont adopté une forme d'organisation inspirée par les ateliers fermés du mouvement syndical (Wagner act aux États-Unis, et formule Rand au Canada). Cette forme a été codifiée

---

<sup>12</sup> Le principe du syndicalisme de combat repose sur l'idée qu'il faille établir un rapport de force par la mobilisation et l'action afin de pouvoir mener des négociations fructueuses. Il est théorisé au Québec par : Piotte, Jean-Marc. *Du Combat Au Partenariat: Interventions Critiques Sur le Syndicalisme Québécois*. Editions Nota Bene, 1998.

dans une loi en 1983<sup>13</sup> qui stipule qu'il n'existe qu'une seule association étudiante pour chaque cégep qui regroupe tous les étudiants et toutes les étudiantes. Les cotisations à celle-ci sont perçues par l'administration collégiale de façon obligatoire, puis versées à l'association étudiante, et tout étudiant, à moins d'en faire la demande explicite, est membre et peut participer aux instances démocratiques de l'association. Étant donné leur taille (entre quelques centaines et quelques milliers), il est possible à ces organisations étudiantes de maintenir la démocratie directe comme mécanisme de prise de décisions. C'est alors l'assemblée générale qui est l'instance suprême de décision. Ainsi, pendant la grève de 2012 comme dans les précédentes, les débats menant à la décision de tenir une grève ou non se faisaient bien souvent dans les gymnases ou les plus grandes salles des institutions, et réunissaient des centaines, voire des milliers de personnes au sein d'une seule et même assemblée délibérante, les votes se tenant à main levée ou par vote secret<sup>14</sup>. Le maintien d'une telle pratique démocratique est au cœur de la possibilité de faire un mouvement comme la grève étudiante québécoise. Le caractère démocratique de la décision assure que les étudiants et étudiantes qui font grève sont informés des enjeux et se sentent impliqués dans les décisions de leurs associations<sup>15</sup>.

La participation des cégeps à la grève est importante pour que se bâtisse un rapport de force avec l'État pour deux raisons principales. D'une part, leur présence dans diverses régions du Québec assure la pénétration territoriale de la grève plutôt que son confinement aux centres urbains où se trouvent les universités. D'autre part, contrairement aux universités qui ont une autonomie

---

<sup>13</sup> La loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes, aussi appelé loi 32.

<sup>14</sup> Deux chapitres du livre de Gabriel Nadeau-Dubois comportent des descriptions intéressantes de l'ambiance qui règne dans ces assemblées : *Op. cit.* : Nadeau-Dubois, ch. 2-3, p. 42-65.

<sup>15</sup> Pour une analyse critique de cette démocratie au sein de la CLASSE, voir : Ancelovici, Marcos, et Maxime Roy-Allard, éd. « La démocratie directe en mouvement. Structure et rapports de pouvoir au sein de la CLASSE ». *Le rouge et le noir: regards croisés sur le printemps érable*. Montréal: Écosociété, 2014. 87-115.



de gestion académique, les cégeps ont un encadrement législatif qui établit la longueur des sessions à un nombre spécifique de journées<sup>16</sup>. La grève étudiante dans les cégeps devient ainsi un mécanisme de pression important lorsque sa durée menace que la conclusion de la session empiète sur la session suivante. L'impossibilité pour les administrations et le gouvernement à gérer le chevauchement de deux cohortes si l'une est retardée d'une session est une menace bien matérielle et concrète.

Certaines associations étudiantes universitaires sont organisées sur des principes similaires et leur instance suprême de décision est l'assemblée générale. Cependant, plusieurs ont des associations réunissant sur la base des programmes d'étude, donc souvent plus petites (quelques centaines, voire dizaines), alors que l'organisation centrale pour chaque université, lorsqu'elle existe, est une fédération qui centralise les ressources et sépare les membres du centre de décisions par plusieurs paliers de représentation (par programme, par faculté...). Dans ces cas, la possibilité de contrôle démocratique par les membres en est diminuée d'autant. Finalement, puisque les universités possèdent une autonomie de détermination des programmes et de leur longueur, le maintien de la grève ne menace pas autant la tenue des sessions subséquentes. La grève dans les universités veut presque toujours dire qu'une partie de l'Université est en grève alors que d'autres programmes poursuivent leurs cours.

Ces associations étudiantes locales ont avec le temps construit différentes organisations provinciales les regroupant.

### **Les organisations provinciales étudiantes**

Au niveau provincial, différentes organisations regroupent les associations étudiantes des cégeps et universités. Pour en simplifier la présentation, elles

---

<sup>16</sup> Règlement sur le régime des études collégiales, c. C-29, r. 4, notamment l'article 18.

seront ici regroupées en 2 principales tendances<sup>17</sup>. L'une d'elles regroupe sur la base d'un syndicalisme de concertation, dont la principale stratégie repose sur le lobbying. Il s'agit pour ses organisations de travailler à se constituer en interlocuteur crédible pour convaincre l'État des visées adoptées par l'organisation, assumant qu'un dialogue d'égal à égal est possible. Deux organisations principales représentent cette tendance, la FECQ<sup>18</sup> au niveau collégial et la FEUQ<sup>19</sup> au niveau universitaire. L'autre tendance réunit sur la base du syndicalisme de combat. Pour elle, les rapports inégalitaires font qu'il est nécessaire d'établir un rapport de force avant d'entrer en négociation par une escalade des moyens de pression. Principalement organisée par l'ASSÉ<sup>20</sup>, elle rassemble des étudiantes et étudiants tant du niveau collégial qu'universitaire. Lors de la grève étudiante, l'ASSÉ a converti sa structure pour former une coalition, la CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ), qui regroupait, en plus des associations locales membres de l'ASSÉ, d'autres associations étudiantes sur la base de l'adhésion aux revendications de la grève (dont le gel de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire), et l'obtention d'un mandat de grève. Ainsi, avec une structure confédérative souple, cette organisation en est venue à représenter non seulement la majorité des étudiants en grève, mais également plusieurs associations membres de la FECQ et de la FEUQ qui ont choisi d'intégrer la coalition et ainsi d'être affiliés aux deux pôles d'organisation. La CLASSE gagnait ainsi une légitimité particulière puisque bien que représentant moins d'étudiants en tout, elle représentait davantage de grévistes que les autres organisations (exception faire du 22 mars). Ce rapport de force était tel que pendant la grève, alors que

<sup>17</sup> Cette division en deux tendances est notamment utilisée par ceux qui travaillent sur l'histoire du mouvement étudiant. Voir : Theurillat-Cloutier, Arnaud, Alexandre Leduc, et Benoît Lacoursière, éd. « Les racines historiques du Printemps érable ». *Le rouge et le noir: regards croisés sur le printemps érable*. Montréal: Écosociété, 2014, p. 42.

<sup>18</sup> Fédération étudiante collégiale du Québec : <http://fecq.org/>.

<sup>19</sup> Fédération étudiante universitaire du Québec : <http://feuq.qc.ca/>.

<sup>20</sup> Association pour une solidarité syndicale étudiante : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>.

le gouvernement cherchait à écarter la CLASSE de la table de négociations comme il l'avait fait en 2005, la FEUQ cherchait à maintenir l'unité, allant même jusqu'à proposer de sacrifier des membres de sa propre délégation pour leur substituer des délégués de la CLASSE à la place. Ce moment politique de la grève, survenu à la fin avril, est suffisamment important pour qu'il faille s'y attarder.

### ***Unité du mouvement étudiant***

Il est en effet inhabituel qu'une organisation propose de sacrifier certains de ses représentants lors d'une négociation pour leur substituer des représentants d'une autre organisation. La racine d'une telle décision remonte à la grève de 2005<sup>21</sup>. À l'époque, une grève étudiante avait secoué le Québec pendant une douzaine de semaines afin de bloquer les coupes annoncées au programme de prêts et bourses, ce programme gouvernemental d'aide financière qui distribue des bourses d'études et garantit l'accès à des prêts bancaires aux étudiants sur la base des besoins économiques plutôt que sur la base du mérite académique. Au cours de la grève, le gouvernement, déjà à l'époque sous contrôle du parti libéral, avait entamé des négociations avec la FECQ et la FEUQ en excluant la CASSÉE (Coalition fondée par l'ASSÉ pour conduire la grève en 2005, l'équivalent de la CLASSE). Les négociateurs de la FECQ et de la FEUQ avaient accepté une entente qui restituait une partie des sommes coupées, sans toucher aux autres éléments de la réforme, notamment ceux qui transmettaient aux banques davantage de contrôle sur l'administration des dettes d'étude. Or, l'entente de l'époque, recommandée par les représentants de la FECQ et de la FEUQ, avait été rejetée par une majorité d'assemblées générales, bien que la grève ait cessé dans les semaines suivantes<sup>22</sup>. Cette

<sup>21</sup> Pour de plus amples renseignements sur cette grève, voir : Collectif d'Auteurs. *Carré rouge, la grève étudiante du printemps 2005*. Montréal: Édition libre, 2006.

<sup>22</sup> Presse Canadienne. « Les délégués de la CASSEE réunis en congrès à Sherbrooke ». *Tva Nouvelles* 9 avr. 2005.

attitude a produit une vague importante de désaffiliations de la FEUQ et de la FECQ, dont une certaine partie alla grossir les rangs de l'ASSÉ<sup>23</sup>.

Cette conclusion contestée de la grève de 2005 allait mener à une entente importante en préparation de la grève. En mai 2011, soit près d'un an avant la grève, l'ASSÉ invitait les associations étudiantes locales de toute la province, indépendamment de leur affiliation à une organisation provinciale, à un grand rassemblement. Ces associations ont alors adopté un pacte important. Il reposait sur la compréhension presque unanime des associations locales que la collaboration entre les organisations nationales étudiantes, malgré leurs divergences politiques, augmentait les chances de succès du mouvement. Il comprenait ensuite trois clauses pour définir cette collaboration qui se résumait ainsi : les organisations nationales devaient refuser de négocier si le gouvernement cherchait à exclure l'une d'entre-elles; elles devaient s'abstenir de recommander une entente advenant une négociation pour laisser les assemblées locales décider de la qualité de l'offre négociée, et elles ne devaient pas dénoncer les autres organisations étudiantes sur la place publique<sup>24</sup>. Une telle entente, dont la force était uniquement de nature politique, indiquait en amont que les tentatives gouvernementales d'isoler les fractions plus radicales du mouvement pourraient coûter cher aux organisations qui choisiraient de façon opportuniste de négocier seules avec le gouvernement.

Ce rapport de force interne au mouvement étudiant, bâti autant sur l'histoire et les suites de la grève de 2005 que sur la sagacité politique des dirigeants étudiants, imposera une unité qui donnera sa force au mouvement. Avec une telle entente, la stratégie de concertation des dirigeants nationaux cherchant un

---

< <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2005/04/20050409-124323.html> >. 3 mars 2014 ; et *Op. cit.* Carré rouge, p. 79 et 106 : Dans la semaine du 6 avril 2005, 103 associations auraient tenu une assemblée générale, 57 auraient reconduit la grève et seulement 40 auraient accepté l'entente, p. 106.

<sup>23</sup> *Op. Cit.* : Theurillat-Cloutier *et al.*, « Les racines ... », p. 55.

<sup>24</sup> Le déroulement des négociations et le contenu de ce pacte sont décrit dans : Nadeau-Dubois, Gabriel. « Enseignements printaniers, quelques éléments à retenir de la grève étudiante de 2012 ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 9 (2013): p. 189-191.

règlement rapide pour apparaître comme les interlocuteurs privilégiés de l'État risquait d'affaiblir leur organisation. Ce pacte explique l'insistance de la FEUQ à avoir la CLASSE à la table des négociations. Si elle se risquait à faire cavalier seul, la FEUQ risquait d'être punie par les associations locales membres. De plus, mis à part quelques journées exceptionnelles, dont le 22 mars où plus de 300 000 étudiantes et étudiants étaient en grève pour une manifestation nationale qui compta plus de 300 000 marcheurs dans les rues de Montréal, La CLASSE regroupait une majorité des associations en grève.

Ce processus d'unification du mouvement est lui-même un moment d'expérience de classe, c'est-à-dire un moment où le mouvement prend conscience de la force qui résulte de son unité sur la base de sa capacité à construire un rapport de force. Cette expérience de prise de conscience a permis de prévenir la stratégie de l'État qui chercherait à diviser le mouvement pour coopter des dirigeants et dirigeantes pour apaiser le mouvement<sup>25</sup>.

### ***La classe capitaliste***

C'est également lors de moments de ce genre que se dévoilent les agents qui sont les instigateurs de la politique rejetée par la classe en mouvement. Dans le cas de l'éducation, il a été démontré que les réformes appliquées aux universités sont inspirées par les politiques prônées par l'OCDE, et qu'elles visent à « relancer le capitalisme en déployant un bagage conceptuel visant à brancher directement les universités sur la dynamique d'accumulation du capital »<sup>26</sup>. Or les institutions internationales ne sont pas suffisantes pour que de telles réformes soient adoptées. Elles doivent être relayées par des agents

---

<sup>25</sup> La stratégie de cooptation n'a pas fonctionné pendant la grève, mais elle a été appliquée par la suite : le représentant de la FECQ pendant le conflit est devenu candidat pour le parti Québécois dès l'été 2012, alors que la représentante de la FEUQ est devenue candidate à l'hiver 2014 pour le même parti.

<sup>26</sup> Martin, Éric, et Maxime Ouellet. « Le devenir total du capital: l'université comme lieu d'accumulation du capital humain ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 8 (2012): p. 43.

nationaux qui font de ces réformes une condition de l'amélioration de la société en général. C'est le spectacle qu'il fut donné à voir lors de la grève.

Seulement un mois après le début du conflit, soit dès la mi-mars, certaines organisations patronales payaient les médias de masse pour diffuser des publicités contre la grève étudiante<sup>27</sup>. Quelques jours plus tard, le gouvernement présentait son budget dans lequel il annonçait qu'il ne ferait rien de plus pour les étudiants, mais fournirait de l'aide aux entreprises<sup>28</sup>. À la fin mars, dans un rare communiqué conjoint, les organisations patronales<sup>29</sup> unissaient leur voix pour exiger que les étudiants et étudiantes cessent la grève et acceptent la position du gouvernement. S'en suivront des interventions régulières des organisations patronales contre la grève. Le Conseil du patronat du Québec, sera la plus vocale des organisations de la classe capitaliste, et elle soutiendra sans relâche la position gouvernementale. Il révélera même un sondage démontrant que ses membres appuient très majoritairement la hausse des frais et les mesures du gouvernement contre la grève<sup>30</sup>.

Le 5 avril 2012, le gouvernement présentait une offre sans même avoir rencontré les organisations étudiantes. Cette offre consistait essentiellement en un remaniement de l'aide financière, mais ne reculait pas sur la hausse des frais. Les organisations nationales étudiantes ont réagi rapidement : elles

<sup>27</sup> Rapporté par le président de la Chambre de commerce de Montréal de l'époque, Michel Leblanc : Teisceira-Lessard, Philippe. « Grève étudiante: les entreprises craignent de manquer de main-d'oeuvre ». *La Presse* 27 mars 2012. *Cyberpresse*. < <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201203/27/01-4509705-greve-etudiante-les-entreprises-craignent-de-manquer-de-main-doeuvre.php> > (6 mars 2014).

<sup>28</sup> Dutrisac, Robert. « Budget Bachand - Rien pour les étudiants, de l'aide pour les entreprises ». *Le Devoir* 20 mars 2012. 21 mai 2012.

<sup>29</sup> Fédération des chambres de commerce du Québec, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le Conseil du patronat du Québec et els Manufacturiers exportateurs du Québec Communiqué de presse du 28 mars 2012, *Les quatre associations patronales réitèrent leur ferme appui à la hausse des droits de scolarité et à la position gouvernementale*, disponible en ligne : < <http://cnw.ca/yzBBi> >.

<sup>30</sup> Conseil du Patronat du Québec, Communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juin 2012, *Conflit étudiant - Le Conseil du patronat du Québec déçu de l'arrêt des négociations*, disponible en ligne : < <http://cnw.ca/MYu2E> >.

promettaient de consulter les assemblées générales, mais émettaient de sérieuses réserves : « la ministre nous présente une augmentation de l'endettement étudiant comme une solution, alors qu'il s'agit plutôt d'un frein important à l'accessibilité aux études »<sup>31</sup>. Elles étaient appuyées en cela par de nombreux syndicats qui ont manifesté leur mécontentement sur le fil de presse. En réponse à cette unité se manifeste une solidarité parallèle : celles des organisations patronales. La Fédération des chambres de commerce du Québec, la Jeune chambre de commerce de Montréal, la chambre de commerce de Montréal ainsi que le Conseil du patronat du Québec ont toutes appuyé l'offre gouvernementale, cette dernière organisation allant jusqu'à souligner que le gouvernement adoptait en fait les mesures qu'elle avait elle-même proposées : « Soulignons que ces mesures répondent à quelques-unes des propositions formulées par le Conseil du patronat au cours des dernières années »<sup>32</sup>.

Les organisations patronales unirent de nouveau leur voix le 14 mai lors de la démission de la ministre de l'Éducation Lyne Beauchamp. Elles se disent alors « sous le choc », déplorent la poursuite de la grève, mais offrent leur support à la nouvelle ministre<sup>33</sup>. Elles auront ainsi supporté le gouvernement sans relâche tout au long du conflit. Elles iront même jusqu'à craindre que le mouvement n'affecte la disponibilité de la main-d'œuvre étudiante. En effet, le

---

<sup>31</sup> Jeanne Reynolds, Communiqué de presse de la CLASSE du 5 avril 2012, *Grève étudiante : la ministre déconnectée des revendications étudiantes*, disponible en ligne : < <http://cnw.ca/6g4Vm> >.

<sup>32</sup> Conseil du patronat du Québec, communiqué de presse du 5 avril 2012, *Accessibilité financière aux études - Des mesures bénéfiques qui pavent la voie à un retour en classe, estime le Conseil du patronat du Québec*, disponible en ligne : < <http://cnw.ca/QEed> >.

<sup>33</sup> Conseil du patronat du Québec, Fédération des chambres de commerce du Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Manufacturiers exportateurs du Québec : Communiqué de presse du 28 mars 2012, *Les associations patronales du Québec remercient Lyne Beauchamp pour sa contribution à la vie politique*, disponible en ligne : < <http://cnw.ca/Obg8> >.

retard de la session menaçait de rendre les étudiantes et étudiants moins disponibles pour vendre leur force de travail dès le début de l'été<sup>34</sup>.

La position commune adoptée par les organisations patronales s'avère révélatrice de la nature profonde du conflit. Au sein des secteurs organisés de la société, il se trouve peu d'organisations qui défendent la hausse des frais de scolarité<sup>35</sup>. Les recteurs des universités en font partie, mais outre ceux-ci, ce sont les représentants de la classe capitaliste, qui malgré leur séparation organisationnelle en différentes fractions, appuient le gouvernement en ne se privant pas de souligner que le gouvernement défend en fait leur position. La grève aura donc été le moment fondamental d'expression d'une division sociale entre les classes sociales.

### **Le conflit**

Avant d'en arriver à une confrontation de cette nature, il fallut que le mouvement se développe. La grève fut déclenchée en février 2012, mais comme indiqué plus haut, un processus d'organisation important l'avait précédée. Les associations étudiantes adoptaient depuis quelques mois des mandats préparant la grève. Ils contenaient l'idée d'un plancher impliquant que la grève ne débiterait que lorsqu'un certain nombre d'étudiants dans différentes régions et différentes institutions auraient adopté des mandats similaires. Par ces mandats, les associations s'assuraient que le mouvement serait lancé sur une base large.

---

<sup>34</sup> *Op. Cit.* : Teisceira-Lessard, Philippe. « Grève étudiante: les entreprises craignent... ».

<sup>35</sup> Il y avait bien des étudiants et étudiantes favorables à la hausse des frais de scolarités et opposés à la grève. Regroupés au sein d'une page Facebook, le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, aussi appelé des « carré verts », cherchait à mobiliser contre la hausse. Ce mouvement a joui d'une grande couverture médiatique au Québec. Il n'a toutefois jamais eu la légitimité d'une organisation de masse démocratique. Le lien entre ses portes-paroles et le parti au pouvoir a rapidement été fait. Récentement, la tentative d'en faire une association nationale étudiante s'est effondrée d'elle-même : Rémillard, David. « Une association étudiante «carré vert» morte dans l'oeuf ». *Le Soleil* 10 févr. 2014. < <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201402/09/01-4737169-une-association-etudiante-carre-vert-morte-dans-loeuf.php> >.



Au départ le 13 février, les associations qui entrèrent en grève représentaient une vingtaine de milliers d'étudiantes et d'étudiants. Dès le début mars, des associations regroupant plus de 130 000 étudiantes et étudiants avaient rejoint le mouvement. Il atteindra son plus haut sommet le 22 mars, avec 300 000 grévistes sur une population étudiante d'un peu plus de 400 000 personnes pour la province. Le nombre de grévistes se maintiendra entre 150 000 et 200 000 jusqu'à l'adoption de la loi spéciale le 19 mai. Les données sont ensuite difficiles à compiler puisque la loi spéciale vint suspendre les cours affectés par la grève<sup>36</sup>.

Les moments forts sont si nombreux qu'il est risqué d'en tenter une liste exhaustive. Certains avancent qu'il y eut plus de 600 manifestations et actions politiques pendant le conflit qui aura duré huit mois<sup>37</sup>. Toutefois, chaque 22 du mois était ponctué d'une grande manifestation unitaire à Montréal dont plusieurs éditions (mars, avril, mai) ont rassemblé plus de 200 000 personnes. Toute proportion gardée, il faudrait une manifestation de deux millions de personnes à Paris pour représenter une foule équivalente. Cela ne dépeint toutefois pas le nombre d'actions engagées par les grévistes qui dépassera rapidement la possibilité de compilation.

À partir de la fin mars, des étudiants opposés à la grève ont commencé à demander des injonctions aux tribunaux pour forcer les administrations locales à leur prodiguer l'enseignement malgré la grève. Entre le 30 mars et le 18 mai, près de 50 ordres de la Cour ont été accordés pour forcer les administrations locales à fournir l'enseignement aux étudiants et étudiantes opposés à la grève, et interdire aux associations étudiantes de bloquer l'accès aux institutions. Les tribunaux refusaient de reconnaître le droit de grève des étudiantes et

---

<sup>36</sup> Les données ici utilisées ont été compilées par Alain Savard et sont disponibles dans : Ancelovici, Marcos, et Francis Dupuis-Déri, éd. « Retour sur le "printemps érable" ». *Le rouge et le noir: regards croisés sur le printemps érable*. Montréal: Écosociété, 2014, p. 24.

<sup>37</sup> Dupuis-Déri, Francis. « Printemps érable ou Printemps de la matraque ? Profilage politique et répression sélective pendant la grève étudiante de 2012 ». *À qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux*. Montréal: Écosociété, 2013, p. 198.

étudiants, même si les associations étudiantes sont reconnues par la loi. Elles parlaient plutôt de boycott, disant par là que la grève était un choix individuel qui ne pouvait priver ceux qui ne voulaient pas la faire d'assister à leurs cours. La résistance des grévistes fut cependant suffisante pour que la majorité des injonctions ne puisse être appliquée, faisant dire au juge en chef du Québec que le non-respect des injonctions « mine la crédibilité du système judiciaire »<sup>38</sup>. L'État semblait incapable de faire appliquer sa loi. La ténacité des grévistes qui affrontaient les forces de l'ordre était importante, mais la solidarité des professeurs et des citoyens fut également très utile dans certains cas.

### **Construction d'une solidarité de classe**

La construction de cette solidarité aura été notamment possible parce que le discours des manifestants ne se limitera pas à la question des frais de scolarité, et débordera rapidement pour toucher notamment à des enjeux plus vastes comme le développement économique de la province. Par exemple, à la mi-avril, des grévistes, se présenteront devant un salon organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui visait à mettre en lien les gens d'affaires et les gouvernants autour du projet gouvernemental de développement pour le Nord du Québec. Ce *Plan Nord* misera sur l'extraction des ressources primaires, essentiellement minières, comme moteur de développement. Cette politique n'est pas sans évoquer l'extractivisme tant contesté en Amérique du Sud. Devant le salon, les manifestants scanderont : « non à la gratuité minière, oui à la gratuité scolaire », opposant ainsi deux visions de la société : pour l'une, les ressources étatiques doivent servir à favoriser, à grands frais, le développement des entreprises, même si les retombées sont tout sauf certaines. Pour l'autre, l'État doit agir positivement notamment pour mettre en œuvre le droit à l'éducation et protéger les universités contre la marchandisation du savoir. Pendant ce temps, et alors que

---

<sup>38</sup> Cité par *Op. Cit.* : Nadeau-Dubois, *Tenir tête...* p. 216.

les manifestations subissaient une importante répression transformant le tout en émeute, le

premier ministre de la province était à l'intérieur du salon et prononçait un discours enthousiaste devant un parterre rempli de gens d'affaires<sup>39</sup>.

Quelques jours plus tard, le 22 avril, la manifestation pour le jour de la terre regroupera aussi plus de 200 000 personnes, dépassant de loin son affluence habituelle, signalant les sympathies environnementalistes de bien des grévistes.

L'élargissement de la solidarité à l'extérieur des rangs étudiants ne tient pas qu'au discours. Il résulte d'un travail de longue haleine. Depuis 2009, l'ASSÉ et plusieurs associations étudiantes locales travaillaient à construire une coalition avec des organisations communautaires et syndicales contre les politiques d'austérité du gouvernement. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP)<sup>40</sup> avait déjà réalisé plusieurs manifestations importantes, dont une grande marche contre le budget d'austérité du gouvernement. Selon l'un des principaux porte-parole de la CLASSE, le rôle de cette coalition est négligé :

À cet égard, le rôle joué par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics [...] est sous-estimé par la plupart des commentateurs du mouvement. [...] la COTPSP fut, selon moi, l'un des principaux vecteurs de mobilisation citoyenne tout au long du printemps.<sup>41</sup>

L'une des premières manifestations importantes de la grève étudiante fut d'ailleurs appelée par la COTPSP, et elle bloqua l'entrée de la tour de la bourse pendant une partie de la matinée du 16 février 2012<sup>42</sup>. Le choix de la tour de la

---

<sup>39</sup> Ce paragraphe est inspiré de : Chiasson-LeBel, Thomas *et al.* « Introduction. Grève et tensions dans les universités et les cégeps ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 8 (2012): p.8.

<sup>40</sup> <http://www.nonauxhausses.org>

<sup>41</sup> *Op. cit.* : Nadeau-Dubois « Enseignements printaniers... ». p. 194.

<sup>42</sup>Santerre, David. « Manifestation animée au centre-ville de Montréal ». *La Presse* 16 févr. 2012. *Cyberpresse*. Web. 24 févr. 2014.

bourse comme cible d'une l'action contre la tarification et la privatisation des services publics est révélatrice de la perception que les protestataires entretenaient sur la nature de leur opposant.

La COTPSP regroupait bien plusieurs organisations syndicales, notamment des fédérations sectorielles et des conseils régionaux de différentes centrales, mais aucune des grandes centrales syndicales provinciales n'en faisait partie. Celles-ci avaient plutôt formé, avec les fédérations étudiantes FECQ et FEUQ, une organisation parallèle, l'alliance sociale<sup>43</sup>, axée sur le lobbying. Malgré cette division, dans les mois précédents la grève, les élus de l'ASSÉ avaient fait un travail actif pour s'assurer que les appareils syndicaux de la province connaissent le plan d'action de la frange plus combative du mouvement.<sup>44</sup>

La lutte étudiante possédait également un outil important pour s'assurer de sa propagation dans la population : un symbole. Issue de la grève étudiante de 2005, un petit carré de feutre rouge épinglé à un endroit visible signifie au Québec un appui à la lutte étudiante. Ce symbole, facile à reproduire et à partager, permettait à des acteurs non étudiants de signaler leur appui en l'arborant. Pendant le conflit, les carrés rouges occupaient massivement les revers de vestes et de manteaux, transmettant l'ambiance du soulèvement à la population qui ne pouvait s'y impliquer plus directement. Symbolisant la révolte étudiante, il a acquis un statut politique tel que le gouvernement cherchait à le démoniser en l'associant sans discernement à la violence. L'impact du carré rouge fut important : des employeurs l'ont interdit sur les lieux de travail, dont des sociétés d'État et des commerçants privés qui ont dû répondre à des plaintes devant la commission des droits pour discrimination parce qu'ils

---

< <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201202/16/01-4496495-manifestation-animee-au-centre-ville-de-montreal.php> >

<sup>43</sup> <http://alliancesociale.wordpress.com/>

<sup>44</sup> Frappier, André, Richard Poulin, et Bernard Rioux. *Le Printemps des Carrés Rouges: Lutte étudiante, Crise Sociale, Loi Liberticide, Démocratie de la Rue*. M éditeur, 2012, p. 93.

avaient refusé de servir des clients qui le portaient. Des politologues<sup>45</sup> et des journalistes ont démontré que les gens qui l'affichaient étaient l'objet d'un profilage politique de la part des forces de l'ordre. Lors d'élections partielles tenues pendant la grève, des électeurs se sont vus priver de leur droit de vote lorsqu'ils se sont présentés à l'isoloir en le portant.<sup>46</sup>

À travers un travail de coalition politique, des tentatives de mobilisation des appareils syndicaux, et de diffusion d'un symbole permettant d'élargir l'adhésion au mouvement de grève, il y eut bel et bien des moments révélateurs d'une expérience de classe. Ce n'était d'ailleurs pas entièrement une surprise puisqu'avant la grève, un porte-parole étudiant cherchait à élargir le mouvement en dénonçait les opposants comme appartenant à une classe :

En terminant, je lance un appel à une mobilisation générale de l'ensemble des mouvements sociaux pour bloquer la hausse des frais de scolarité. [...] les gens qui veulent augmenter le frais de scolarité, les gens qui veulent privatiser la santé, les gens qui refusent d'investir dans le logement social, les gens qui se battent depuis des années pour refuser aux travailleurs et travailleuses de s'associer, ces gens-là sont les mêmes. Ils sont dans les mêmes partis. Ces gens-là forment un petit groupe minoritaire. Ils forment une élite qui partage des intérêts, qui partage un projet politique. Il n'y a pas si longtemps au Québec, on n'avait pas peur d'appeler ces gens-là par leur nom c'est-à-dire une classe. Il faut présenter la lutte contre la hausse des frais de scolarité plus que comme une lutte étudiante ou d'idées, il faut le dire, c'est une lutte de classe.<sup>47</sup>

---

<sup>45</sup> Dupuis-Déri, Francis. « Printemps érable ou Printemps de la matraque ? Profilage politique et répression sélective pendant la grève étudiante de 2012 ». *À qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux*. Montréal: Écosociété, 2013. 198—241.

<sup>46</sup> Pour connaître l'histoire du carré rouge, voir : Chiasson-LeBel, Thomas, et Benoît Coutu. « La petite histoire du carré rouge ». *Relations* 760 (2012): aussi disponible en ligne : < <http://www.cjf.qc.ca/fr/relations/article.php?ida=3021> >.

<sup>47</sup> Gabriel Nadeau-Dubois, *La grève générale illimitée est le seul moyen qui a permis dans l'histoire du mouvement étudiant québécois de faire des gains*. Tenu les 18 et 19 novembre 2011 lors des États généraux des mouvements sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches au Cégep de Limoilou, disponible en ligne :

< <http://www.pressegauche.org/spip.php?article8721> >.

Outre le discours, il y eut quelques tentatives de construire cette solidarité de classe dans l'action. En mars, des étudiants et étudiantes ont marché conjointement avec des travailleurs et travailleuses de Rio Tinto Alcan qui avaient été mis en lock-out par l'employeur<sup>48</sup>. Lors de moyens de pression à la fin avril, des employés d'Air Canada arboraient le carré rouge en accomplissant leurs tâches dans différents aéroports. Réciproquement, des étudiantes et étudiants sont allés appuyer une manifestation des licenciés d'Aveos — une ancienne filiale d'Air Canada —, qui dénonçaient les manœuvres douteuses ayant mené à la fermeture de la compagnie<sup>49</sup>. Toutefois, l'approfondissement de solidarité de classe se confrontera à la résistance d'une partie de l'appareil syndical qui préféra contribuer à calmer le mouvement plutôt que de chercher à stimuler la solidarité.

À cet égard, deux événements sont particulièrement frappants. Le premier concerne les tentatives de négociation du début mai. À ce moment, le premier ministre a convoqué les chefs syndicaux des plus grandes centrales (CSN, FTQ, CSQ) pour leur demander de contribuer à régler le conflit. Ceux-ci ont accepté, et après une première rencontre de près de trois heures avec le premier ministre et la ministre de l'Éducation, ils ont agi comme facilitateurs de la négociation avec les organisations étudiantes. Les directions syndicales participeront à un blitz, entre le 4 et le 5 mai, dont le résultat sera massivement rejeté par les assemblées générales locales. Les directions syndicales ont ainsi joué un rôle de médiateur favorisant une entente faible plutôt que de chercher à appuyer le mouvement par la mobilisation de leurs membres<sup>50</sup>. La ministre de

---

<sup>48</sup> Des étudiants de tout le Québec viendront manifester avec les travailleurs en lock-out d'Alma < [http://www.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2012/03/26/007-etudiant-lock\\_out-alma.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2012/03/26/007-etudiant-lock_out-alma.shtml) >

<sup>49</sup> La Presse canadienne, « Les employés d'Aveos se disent floués par Gestion Ace Aviation », *Le Devoir*, 26 avril 2012.

<sup>50</sup> Pour une analyse plus complète des négociations : *Op. Cit.* : Frappier *et al.* ; Michèle Ouimet, Gilbert Lavoie *et al.*, « Les dessous d'une négociation: les frais de scolarité au Québec », *Meteopolitique*, < [http://meteopolitique.com/Fiches/education/Lutte-etudiants-Quebec-2012/11/dessous-d-une-negociation\\_les-frais-de-scholarite-au-Quebec.htm#\\_Pilot](http://meteopolitique.com/Fiches/education/Lutte-etudiants-Quebec-2012/11/dessous-d-une-negociation_les-frais-de-scholarite-au-Quebec.htm#_Pilot) >.

l'Éducation Lyne Beauchamp, démissionnera quelques jours après cet échec, et les organisations patronales regretteront son départ.

L'autre exemple marquant du rôle joué par l'élite syndicale s'est déroulé à la fin du mois de mai. Le conflit se poursuivait malgré la loi liberticide qui venait d'être adoptée (voir plus bas), et s'était même élargi à de nouveaux secteurs de la population. Une campagne de solidarité des organisations syndicales du Canada vint alors appuyer le mouvement étudiant québécois, en envoyant des fonds et des lettres d'appui. En réaction, Michel Arsenault, président de la plus grande centrale syndicale du Québec (FTQ), envoya une lettre au président du Congrès du travail du Canada (CTC) pour demander que cesse cette solidarité puisqu'un protocole entre le CTC et la FTQ suggérait que toute intervention syndicale au Québec par des syndicats du Canada devait être médiée par la FTQ. Selon Arsenault, la lutte était en train de s'épuiser et il fallait stimuler un règlement négocié puisque la grève sociale n'était pas selon lui LA stratégie à adopter<sup>51</sup>. Il suggérait ainsi de briser la solidarité qui était en train de se tisser afin de préserver le monopole du lien entre les organisations sociales québécoises et le mouvement syndical canadien.

Malgré cette résistance des directions syndicales, des solidarités se sont tissées à l'extérieur des appareils. En plus de ceux mentionnés précédemment, l'exemple de Profs contre la hausse (PCLH) est important. Des professeurs syndiqués ont créé une organisation parallèle pour organiser la lutte. Au confluent d'un groupe citoyen (puisque certains ex et aspirants professeurs y participaient), d'un groupe affinitaire et d'une pratique de syndicalisme de mouvement social, PCLH a su mobiliser et agir non seulement en appui au mouvement étudiant, mais également sur ses propres bases pour dénoncer tant la marchandisation de l'éducation que la répression de l'État. Bien

---

<sup>51</sup> « As well, more radical wings are calling for social strike and we do not believe that this is THE strategy to be promoted for the moment. We have to understand that, despite their apparent strength, the student associations are exhausted and worried about what comes next ». Extrait de la lettre de Michel Arsenault à Ken Georgetti daté du 28 mai 2012. Cette lettre a largement circulé sur Internet.

qu'autonome et regroupant des membres de différentes organisations syndicales, il a agi en solidarité avec le mouvement étudiant, profitant du temps libre que la grève libérait aux professeurs pour multiplier les actions les plus diverses. Les organisations syndicales qui ont appuyé PCLH davantage à la remorque qu'à l'avant de la lutte. Comme le soulignent Philippe Boudreau et Fanny Theurillat-Cloutier :

Les actions posées par des professeurEs pourtant syndiquéEs n'étaient pas revendiquées sous le label syndical [...] Bien souvent, les appels à la solidarité entre cégeps étaient relayés plus rapidement par le biais du réseau des Profs contre la hausse que par la structure syndicale.<sup>52</sup>

Au-delà des syndicats, la solidarité externe au mouvement étudiant prendra les formes les plus diverses. Depuis les *Mères en colère et solidaires*, les *Parents contre la hausse* en passant par des juristes manifestants avec leur toge, et les personnes âgées baptisées *Têtes blanches carré rouge*, la mobilisation sociale alimentera une dynamique qui n'avait d'une ampleur jamais vue.

### **Le début de la fin**

Cette multiplication des formes de regroupement et d'action collective, cette expérience de la lutte qui lentement créait ce sentiment de classe, provoquera une réaction violente de l'État et de la classe capitaliste. À partir du début avril, des étudiants contre la grève demanderont aux tribunaux de forcer leurs institutions à fournir les cours pour lesquels ils s'étaient inscrits. Même si la grève avait été adoptée par un processus démocratique propre à chaque association locale, il s'agissait pour ces étudiants d'opposer au droit d'association et d'expression exercé par les associations étudiantes en grève leur droit individuel découlant du contrat les liant à l'institution d'enseignement. Les tribunaux trancheront presque toujours en faveur du droit individuel, et ordonneront que l'enseignement soit dispensé. Cependant, des manifestants et manifestantes défendront la décision démocratique de leur association par un

---

<sup>52</sup> Boudreau, Philippe, et Fanny Theurillat-Cloutier. « Les Profs contre la hausse en quête d'un renouveau syndical ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 9 (2013), p. 205.



renforcement des piquets de grève, et rendront les injonctions souvent impossibles à appliquer.

Le juge en chef du Québec prendra alors les choses en main. Au début mai, il s'est réservé toutes les injonctions, notamment pour imposer aux administrations des cégeps qu'elles convoquent la police pour forcer la tenue des cours<sup>53</sup>. Il y avait bien eu des injonctions accordées antérieurement, mais leur nombre augmentera ensuite étant donné l'attitude du juge en chef. Les scènes de répression dans les institutions se multiplieront : policiers et gardes de sécurité privés embauchés par les administrations locales chercheront à forcer la tenue des cours, à forcer des professeurs à dispenser leurs enseignements.

Au milieu de ce tollé, le 2 mai, des porte-voix de la classe capitaliste du Québec annoncent qu'ils en ont assez. Dans une lettre ouverte aux journaux, ils cherchent à présenter la hausse comme étant l'unique moyen de préserver l'excellence universitaire nécessaire à la survivance d'une société comme le Québec. Leur insistance se fait pressante :

Il est plus que temps de se ressaisir : il faut rétablir l'ordre, les étudiants doivent retourner en classe et tous les efforts doivent être déployés pour sauver une session déjà terriblement compromise. Voici une situation où, au-delà de toute allégeance politique, la population doit donner son appui à l'État, ultime responsable de la paix publique, de la sécurité des personnes et de l'intégrité de nos institutions.<sup>54</sup>

Cet appel à l'ordre était signé par les représentants des principales chambres de commerce et organisations patronales de la province, en plus de quelques anciens ministres et politiciens, dont un ancien premier ministre du parti Québécois, Lucien Bouchard, connu pour son penchant patronal. Avec cet appel, la répression se durcira.

---

<sup>53</sup> Lemonde, Lucie et al. « La répression judiciaire et législative durant la grève ». *Le rouge et le noir: regards croisés sur le printemps érable*. Montréal: Écosociété, 2014, p. 297-300.

<sup>54</sup> Collectif d'auteurs. « Université - faisons le choix de l'excellence universitaire ». *Le Devoir* 2 mai 2012.

C'est le jour même de cette déclaration que le gouvernement cherche l'appui des centrales syndicales pour trouver une solution au conflit. La principale rencontre de négociation dont il fut question plus haut suivra deux jours plus tard. Une rencontre de négociation le 24 avril avait bien précédé celle du début mai, mais elle ne modifia en rien l'offre de l'équipe gouvernementale : cette dernière n'avait semble-t-il pas de mandat pour négocier<sup>55</sup>. Quant à celle qui suivra, elle aura lieu alors que la loi spéciale était déjà adoptée, laissant peu de place à la discussion.

### ***Une loi pour casser la grève qui étend le mouvement***

Cette incapacité du gouvernement à faire accepter la hausse des frais de scolarité dans un contexte de maintien de la mobilisation le poussera à adopter une loi draconienne. La loi 12, adoptée le 18 mai 2012<sup>56</sup>, comprend essentiellement trois volets. D'une part, elle suspend les sessions des cégeps et universités pour les cours affectés par la grève. Ceux-ci reprendront au cours de l'été suivant, approximativement trois mois plus tard. Ensuite, elle limite le droit de manifester, tant des étudiants que des enseignants en interdisant les actes ou les omissions qui limiteraient que les cours soient dispensés, notamment en interdisant les rassemblements dans et autour des institutions d'enseignement. Plus encore, la population en général devait, suite à cette loi, informer la police 8 heures à l'avance de tout rassemblement de 50 personnes et plus sur la place publique, pour qu'elle décide du trajet à adopter sous peine d'être déclarée illégale. Finalement, cette loi menaçait de lourdes amendes tant les individus que les associations et syndicats qui ne s'y plieraient pas. Il est important de noter que dans cette loi, le gouvernement a pris soin de ne pas se limiter à la répression du mouvement étudiant. Il ciblait également les salariés et les syndicats des institutions d'enseignements (articles 12 à 14), mais

<sup>55</sup> *Op. Cit.* : Frappier *et al.* p. 102

<sup>56</sup> Son titre officiel, non moins ironique : Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau post-secondaire qu'ils fréquentent.

également les autres organisations sociales susceptibles d'agir en solidarité (section III). Il s'agissait bel et bien d'une tentative de briser la solidarité qui se construisait à travers l'expérience de classe.

Cette loi a attiré l'attention internationale. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navanethem Pillay, se dira déçue de la loi québécoise « qui restreint les droits à la liberté d'association et de réunion pacifique »<sup>57</sup>. Toutefois, c'est à l'intérieur de la province que s'exprima le plus important refus. En opposition à cette loi, la manifestation du 22 mai rassemblera plusieurs centaines de milliers de personnes dans les rues de Montréal. Bien que les manifestations précédentes du 22 de chaque mois aient rassemblé des masses similaires, celle-là avait une teinte particulière : certaines organisations étudiantes décideront de ne pas déposer de trajet aux policiers contrairement à ce qu'exigeait la loi. Un trajet avait bien été déposé par d'autres organisations syndicales et étudiantes, mais il ne sera respecté que par un très petit nombre de manifestants et manifestantes. Il s'agissait sans doute de l'acte de désobéissance civile le plus massif de l'histoire de la province.

L'adoption de la loi spéciale provoquera une ébullition sociale qui durera quelques semaines. Il y avait bien, depuis la fin avril, des manifestations nocturnes quotidiennes qui parcouraient les rues du cœur de Montréal. Néanmoins, avec la loi spéciale, une autre forme de rassemblement de soirée a pris forme : les manifestations de casseroles. Le soir de l'adoption de la loi, une invitation circula sur les réseaux sociaux virtuels invitant tous les citoyens indignés à battre une casserole depuis leur balcon pour faire entendre leur désaccord. Rapidement, ces percussionnistes improvisés se rassembleront dans les rues pour marcher au rythme des cuillères de bois qui frappent le métal, d'abord à Montréal, puis partout dans la province, voire dans d'autres villes du Canada et des États-Unis. Réunissant presque toujours plus de 50

---

<sup>57</sup> « Loi 78 : la situation au Québec est «alarmante», selon l'ONU ». *Radio-Canada.ca*. 19 juin 2012, < <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2012/06/18/003-loi-78-onu> >.

personnes (jusqu'à un millier dans certains quartiers), elles seront une expression collective de désobéissance à l'État, de désobéissance à la nouvelle loi visant à écraser le mouvement. Or cette action semblait naître à l'extérieur du mouvement étudiant.

L'État réagira par une vague de répression forte, bien que la répression n'ait pas visé les marches aux casseroles. Plus du tiers des arrestations effectuées par la police, soit 1350 des 3504, pendant les 8 mois qu'a duré le conflit, ont eu lieu dans la semaine suivant l'adoption de la loi<sup>58</sup>. L'intensification de la répression a probablement alimenté le mouvement des casseroles.

### ***Les casseroles de la plèbe?***

Cet élargissement de la lutte, qui semblait sortir du mouvement étudiant pour devenir un mouvement populaire, est souvent présenté en terme « d'expérience plébéienne »<sup>59</sup> pour marquer un saut qualitatif du mouvement qui se transforme et prend ses distances du mouvement étudiant. Avec ce concept d'expérience plébéienne, les auteurs veulent mettre l'accent sur la dimension expérientielle d'un tel moment qui « invente la communauté plus qu'il ne la redécouvre », non pas comme peuple ou comme renaissance de la nation. La plèbe vient plutôt nommer « l'irruption qui vient sectionner la fiction de l'unité sociale »<sup>60</sup>. Les casseroles sont aussi un élargissement parce qu'il ne semble plus alors que l'acteur étudiant soit au centre du conflit. Le conflit expose alors une fracture plus profonde et plus large. Selon les tenants de l'interprétation en termes d'irruption plébéienne, l'importance de ce moment réside dans sa spontanéité, dans son aspect dérogoaire. C'est l'unité non pas de la société, mais de ceux qui sont contre les gouvernants qui est alors exposée. Voilà qui s'accorde très

---

<sup>58</sup> Pour une description de la répression : *Op. Cit.* : Dupuis-Déri, Francis, « Printemps érable... ».

<sup>59</sup> Voir : Collectif de Débrayage. *On s'en câlisse, histoire profane de la grève*. Montréal: Sabotart et Entremonde, 2013, spécialement le chapitre « phase 8 ».

<sup>60</sup> *Ibid.* p. 195.

bien avec l'expérience de classe qui fut présentée ici. Toutefois, l'approche de classe diverge sur un aspect interprétatif et ajoute un élément de plus.

Pour les utilisateurs du concept d'expérience plébéienne, le passage du mouvement étudiant à celui des casseroles représente une rupture : « Il faut croire qu'on attendait qu'une occasion, un seuil de l'intolérable devant lequel il ne serait plus possible de reculer, pour déferler sur la ville... »<sup>61</sup> nous dit-on. Ici, la rupture est indiquée par cette idée de « seuil de l'intolérable ». Le passage de l'un à l'autre marque une séparation. Par contre, en insistant ici sur la dynamique de classe, il apparaît plutôt essentiel de souligner non pas la rupture, mais la continuité qui existe entre le mouvement étudiant et les casseroles. Bien que les casseroles soient apparues dans les méandres des réseaux sociaux virtuels, sans qu'une organisation étudiante ne puisse en revendiquer la convocation d'origine, elles s'inscrivaient dans la suite d'une mobilisation qui était fondée depuis ses origines sur l'idée d'escalade des moyens de pression. Chaque refus du gouvernement représentait alors un nouveau seuil, et le déclenchement de la grève était sans doute un saut qualitatif bien plus important que l'ajout de la batterie de cuisine aux manifestations.

De plus, le mouvement avait très bien exposé la fracture sociale, entre les patrons et l'État d'une part, les organisations étudiantes et communautaires et certains syndiqués de l'autre, avec les principaux appareils syndicaux qui cherchent à se maintenir entre les deux et peinent à assumer leur fonction de médiation sociale. Ainsi, tout comme le concept d'expérience plébéienne, celui de classe insiste sur l'idée de fracture. Toutefois, une lecture de classe pense la fracture en terme de rapport, et si le mouvement est important, ce qui lui faisait face l'est tout autant. La persistance des organisations patronales est essentielle à comprendre la persévérance de l'État. À cet égard, la réaction du patronat au mouvement des casseroles est révélatrice. Le 31 mai, le Conseil du patronat du Québec émettait un communiqué dans lequel il s'inquiétait de la

---

<sup>61</sup> *Ibid.* p. 184.

persévérance des manifestations, car même lorsque festives et pacifiques, celles-ci menaçaient selon le Conseil d'affecter le commerce touristique estival. Son président invitait alors la population à convertir la détermination qu'elle exprimait par les manifestations en pulsion de consommation de produits récréatifs : « nous vous demandons de transformer toute cette énergie effervescente ainsi que votre désir de mobilisation dans une participation massive et positive à toutes les activités qui vous seront offertes durant l'été... ».

### ***Après les casseroles***

Après deux semaines de casseroles, le regroupement géographique d'un tel mouvement débouchera sur des assemblées populaires de quartier qui naîtront un peu partout. Un dernier sursaut de négociation à la fin du mois ne donnera rien : la loi spéciale avait déjà suspendu les possibilités d'un dialogue fructueux. Et bien que le Québec ait connu un été de plus nombreuses manifestations qu'à l'habitude, le mouvement diminuera tranquillement. Planait toutefois la menace que tout ne se ré-embrase à la fin de l'été, avec la reprise des classes imposée par la loi spéciale.

Ce sont finalement les élections qui auront raison du soulèvement populaire. Le gouvernement annonça au début août des élections pour septembre. Entre les deux, le calendrier de la loi spéciale imposait le retour en classe. Les assemblées locales se sont alors réunies pour décider de l'avenir de la grève et, les unes après les autres, elles décidèrent d'y mettre fin. La canalisation institutionnelle des conflits par la compétition électorale semblait avoir raison de la résistance.

Le résultat du scrutin ne produira pas de renversement soudain du paysage politico-partidaire. La victoire, bien que très maigre dans le contexte, ira au parti Québécois (PQ), dont les députés avaient arboré le carré rouge au sein de l'Assemblée nationale, mais dont la promesse relativement au mouvement se limitait à deux choses : l'abolition de la loi 12 et une indexation des frais de scolarité plutôt qu'une hausse. Les différentes tendances du mouvement

revendiquaient quant à elles le gel, voire évoquait la gratuité scolaire. Un tel résultat n'est toutefois pas une surprise pour les tenants d'une analyse de classe, car comme le souligne Ellen Meiksins Wood : « Il va de soi que nous ne pouvons prétendre à une transposition directe et empirique des conflits depuis la sphère économique à la sphère des partis politiques »<sup>62</sup>.

La transposition eut lieu par une tentative de médiation institutionnelle du conflit. Le parti Québécois, à la tête d'un gouvernement minoritaire, convoquera pour février 2013 un sommet de l'enseignement supérieur afin de discuter des enjeux liés strictement à l'éducation, et le processus institutionnel écartera de l'avant-scène ce qui avait pourtant des airs de soulèvement populaire un an auparavant.

L'ASSÉ, l'organisation nationale étudiante au cœur de la CLASSE, refusa de participer au sommet puisque le PQ avait déjà annoncé qu'il souhaitait imposer l'indexation des frais de scolarité. La manifestation de plusieurs milliers de personnes pour critiquer le sommet sera durement réprimée par la police<sup>63</sup>.

### **Conclusion**

Le mouvement soulevé par la grève étudiante de 2012 au Québec est l'un des plus importants qu'ait connu le Québec depuis les années 1970. L'extension de la lutte au-delà du mouvement strictement étudiant n'est pas uniquement due au rejet suscité par le gouvernement du parti Libéral après tant d'années au pouvoir. Le discours large adopté par le mouvement lui-même, les initiatives de l'ASSÉ pour élargir la base d'appui, à l'aide de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP), les gestes politiques posés par les associations locales pour forcer l'unité des organisations nationales en tenant compte des résultats de la grève de 2005, sont autant de facteurs qui expliquent la durée de la résistance. Cette ténacité

<sup>62</sup> Meiksins Wood, Ellen. *The retreat from class: a new « true » socialism*. Rev. ed. Verso, 1998, p. 93. [notre traduction de l'anglais]

<sup>63</sup> Une description détaillée de la répression de cette manifestation apparaît dans : : *Op. Cit.* : Dupuis-Déri, Francis, « Printemps érable... », p. 199-200.

construite sur une base démocratique est à la source de l'appui récolté par le mouvement.

En face du mouvement étudiant, se dressait bien évidemment un gouvernement qui a utilisé abondamment l'appareil répressif d'État. Toutefois, la grève aura poussé certains acteurs organisés à s'afficher plus clairement comme étant ceux et celles qui supportaient, en tant qu'organisation défendant les intérêts de classe capitaliste, la politique de « révolution culturelle » qui vise à remplacer les programmes universels associés à l'État de bien-être par des programmes de type utilisateurs-payeurs. C'est le cas notamment du Conseil du patronat du Québec, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de la Fédération des chambres de commerce du Québec et de la Jeune chambre de commerce de Montréal, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et les Manufacturiers exportateurs du Québec. En plus de s'inquiéter de la politique de l'État, ces organisations honnissaient un mouvement qui menaçait de faire diminuer leur chiffre d'affaires et de rendre plus difficile l'accès à la main-d'œuvre. Tous ces facteurs expliquent le front commun qu'elles ont réalisé sur cette question.

C'est en tenant compte de cette tension qui traversait la société que le conflit apparaît comme un conflit de classe. La classe des travailleurs et travailleuses n'est pas apparue comme catégorie sociale uniforme, mais comme expérience et processus historique au cœur d'une lutte pour défendre une mesure redistributive d'égalisation sociale d'abord, et rejeter ensuite une conception par trop affairiste de la société, pour finalement s'opposer à la croissance du caractère répressif de l'État.

Les étudiantes et étudiants ont été un élément déclencheur de ce mouvement, mais la construction du mouvement depuis ses origines invitait à un élargissement qui a conduit à la possibilité de sa persistance dans la lutte, et par la suite à son élargissement sous la forme des casseroles et des assemblées populaires de quartier. À travers ce processus, les manifestants ont fait l'expérience d'une identité commune de lutte contre l'État répressif



d'une part, et contre la classe capitaliste de l'autre, dont c'était le programme qui était en jeu.

Le rôle des syndicats apparaît toutefois ambivalent. Ces organisations sont souvent perçues comme les organisations par excellence de la classe des travailleurs et travailleuses. Or dans le cas du conflit étudiant, leur attitude fut mitigée. Alors que leur discours public appuyait bien souvent le mouvement étudiant, les directions syndicales n'ont pas hésité à servir de médiateur pour le gouvernement lorsque ce dernier leur en a fait la demande. À cet égard, Michel Arsenault, président de la plus grande centrale syndicale du Québec, disait en ces termes : « Quand tu es président de la FTQ et que le premier ministre te convoque, tu y vas, surtout quand il te demande un service pour le bien du Québec »<sup>64</sup>. Il semble y avoir dans tous ces éléments les signes que l'appareil syndical doit être interprété en bonne partie comme un appareil d'État servant à ajuster les politiques afin de préserver l'hégémonie, plutôt que des instruments de lutte de classe.

Par contre, au niveau de la base syndicale, des ponts embryonnaires ont été jetés entre les grévistes et des syndicats locaux, extérieurs au milieu de l'enseignement (Aveos, Rio Tinto, Air Canada). Du côté professoral, le mouvement des *Profs contre la hausse* a démontré une solidarité par la base qui contournait les instances syndicales, et plaçait ses dernières à la remorque du mouvement. Malgré les interventions de l'appareil syndical pour stabiliser le conflit, le mouvement avait débordé son emprise. L'État s'en est donc remis à l'appareil suprême de maintien de l'hégémonie : les élections. Celles-ci ont eu pour effet de suturer la fracture sociale en changeant le parti au pouvoir.

---

<sup>64</sup> Cité par *Op. Cit.* : Michèle Ouimet, Gilbert Lavoie *et al.*, « Les dessous d'une négociation... ».

## Bibliographie

- Ancelovici, Marcos, et Francis Dupuis-Déri, éd. « Retour sur le “printemps érable” ». *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. 7-36. Print.
- . *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. Print.
- Ancelovici, Marcos, et Maxime Roy-Allard, éd. « La démocratie directe en mouvement. Structure et rapports de pouvoir au sein de la CLASSE ». *Le rouge et le noir: regards croisés sur le printemps érable*. Montréal: Écosociété, 2014. 87-115. Print.
- Boudreau, Philippe, et Fanny Theurillat-Cloutier. « Les Profs contre la hausse en quête d'un renouveau syndical ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 9 (2013): 198-206. Print.
- Chiasson-LeBel, Thomas. « Introduction. Grève et tensions dans les universités et les cégeps ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 8 (2012): 6-17. Print.
- Chiasson-LeBel, Thomas, et Benoît Coutu. « La petite histoire du carré rouge ». *Relations* 760 (2012): n. pag. Web. 24 févr. 2014.
- Collectif d'auteurs. « Université - faisons le choix de l'excellence universitaire ». *Le Devoir* 2 mai 2012 : n. pag. Print.
- Collectif d'Auteurs. *Carré rouge, la grève étudiante du printemps 2005*. Montréal: Édition libre, 2006. Print.
- Collectif de Débrayage. *On s'en câlisse, histoire profane de la grève*. Montréal: Sabotart et Entremonde, 2013. Print.
- Desjardins, Christiane. « Grève étudiante: le juge en chef s'en mêle ». *La Presse* 2 mai 2012. *Cyberpresse*. Web. 25 févr. 2014.
- Dupuis-Déri, Francis. « Printemps érable ou Printemps de la matraque? Profilage politique et répression sélective pendant la grève étudiante de 2012 ». *À qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux*. Montréal: Écosociété, 2013. 198-241. Print.
- Dutrisac, Robert. « Budget Bachand - Rien pour les étudiants, de l'aide pour les entreprises ». *Le Devoir* 20 mars 2012. Web. 8 mars 2014.
- Frappier, André, Richard Poulin, et Bernard Rioux. *Le Printemps des Carrés Rouges: Lutte étudiante, Crise Sociale, Loi Liberticide, Démocratie de la Rue*. M éditeur, 2012. Print.
- Hurteau, Philippe. *Le gouvernement du Québec devrait-il prêter lui-même de l'argent aux étudiant-e-s?* Montréal: Institut de recherche et d'Informations socio-économiques, 2009. Print.
- ICI.Radio-Canada.ca, Zone Nouvelles-. « Loi 78: la situation au Québec est «alarmante», selon l'ONU ». *Radio-Canada.ca*. N. p., s. d. Web. 25 févr. 2014.
- Institut Simone de Beauvoir - Université Concordia. « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes ». févr. 2012 : n. pag. Print.
- Lacoursière, Benoît. *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006*. Montréal: Sabotart, 2007. Print.
- Lemondé, Lucie et al. « La répression judiciaire et législative durant la grève ». *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. 295-326. Print.
- Martin, Éric, et Maxime Ouellet. « Le devenir total du capital: l'université comme lieu d'accumulation du capital humain ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 8 (2012): 43-58. Print.

- Meiksins Wood, Ellen. *The retreat from class: a new « true » socialism*. Rev. ed. Verso, 1998. Print.
- Nadeau-Dubois, Gabriel. « Enseignements printaniers, quelques éléments à retenir de la grève étudiante de 2012 ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 9 (2013): 188-197. Print.
- . *Tenir tête*. Montréal: Lux, 2013. Print.
- Peñafiel, Ricardo. « Les casseroles de la plèbe Charivaris, Facebook et constitution de l'espace public dans et par le bruit ». Société québécoise de science politique. Montréal. 2013. Communication de colloque.
- Piotte, Jean-Marc. *Du Combat Au Partenariat: Interventions Critiques Sur le Syndicalisme Québécois*. Editions Nota Bene, 1998. Print.
- Presse Canadienne. « Les délégués de la CASSEE réunis en congrès à Sherbrooke ». *Tva Nouvelles* 9 avr. 2005. Web. 3 mars 2014.
- Rémillard, David. « Une association étudiante «carré vert» morte dans l'oeuf ». *Le Soleil* 10 févr. 2014.
- Santerre, David. « Manifestation animée au centre-ville de Montréal ». *La Presse* 16 févr. 2012. *Cyberpresse*. Web. 24 févr. 2014.
- Savard, Alain, et Marc-André Cyr. « La rue contre l'État. Actions et mobilisations étudiantes en 2012 ». *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. 59-86. Print.
- Schepper, Bertrand, et Francis Fortier. *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*. Montréal: Institut de recherche et d'Informations socio-économiques, 2014. Print.
- Teisceira-Lessard, Philippe. « Grève étudiante: les entreprises craignent de manquer de main-d'oeuvre ». *La Presse* 27 mars 2012. *Cyberpresse*. Web. 6 mars 2014.
- Theurillat-Cloutier, Arnaud, Alexandre Leduc, et Benoît Lacoursière. « Les racines historiques du Printemps érable ». *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal: Écosociété, 2014. 37-58. Print.

## Repères chronologiques de la grève étudiante de 2012<sup>65</sup>

### 2010

Mars Le budget du gouvernement annonce une hausse des frais de scolarité pour l'automne 2012.

### 2011

Mars Le budget du gouvernement précise les modalités de la hausse à venir. Une grande manifestation de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP) ainsi que différentes occupations de bureaux gouvernementaux dénoncent le budget.

Mai Un rassemblement national étudiant adopte un pacte de collaboration qui établit les conditions de la coopération entre les organisations nationales étudiantes.

Octobre Un campement dans la lignée du mouvement *Occupy* s'installe à Montréal.

10 novembre Grande manifestation conjointe de toutes les organisations nationales étudiantes annonçant la possibilité d'une grève générale illimitée si le gouvernement ne recule pas. Plus de 20 000 étudiantes et étudiants sont en grève pour cette journée.

3-4 décembre Congrès de fondation de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE).

### 2012

13 février Déclenchement de la grève générale par l'atteinte du plancher de 7 associations représentant 20 000 étudiants et étudiantes dans 3 campus différents.

20 février 132 000 étudiantes et étudiants sont en grève.

1er mars La ministre de l'Éducation Line Beauchamp déclare « la décision est prise », indiquant qu'elle ne compte pas fléchir devant le mouvement.

<sup>65</sup> Cette chronologie est reconstruite à partir des recherches de l'auteur et des chronologies qui apparaissent dans les textes suivants :

-Beaudet, Pierre, *Les mobilisations populaires du printemps 2012 au Québec Trajectoires et explorations*, à paraître.

- Nadeau-Dubois, Gabriel. *Tenir tête*. Montréal: Lux, 2013.

- Millette, Josianne. *De la rue au fil de presse. Grèves étudiantes et relations publiques*. Québec: Presse de l'Université Laval, 2013.

<b>Mi-mars</b>	<b>La Chambre de commerce du Montréal Métropolitain paie des pages de publicité dans divers médias contre la grève étudiante.</b>
20 mars	Dépôt du budget : le gouvernement annonce le maintien de la hausse des frais de scolarité, mais davantage d'aide pour les entreprises.
22 mars	Plus de 300 000 étudiantes et étudiants sont en grève sur une population étudiante d'approximativement 400 000 étudiants sont en grève. Une manifestation regroupe près de 300 000 personnes à Montréal.
27 mars	Une manifestation à Alma réunie des travailleurs et travailleuses en moyens de pression contre leur employeur, l'aluminerie Rio Tinto Alcan, et des étudiantes et étudiants en grève de la région.
<b>28 mars</b>	<b>Les organisations de la classe capitaliste émettent un communiqué conjoint intitulé : « Les quatre associations patronales réitèrent leur ferme appui à la hausse des droits de scolarité et à la position gouvernementale ».</b>
30 mars	La première injonction pour permettre à une étudiante contre la grève d'assister à ses cours est accordée.
5 avril	Le gouvernement, sans avoir rencontré les organisations étudiantes, présente une offre qui ne diminue pas la hausse des frais de scolarité. Il promet cependant d'améliorer l'accès à l'endettement pour payer ces frais.
5 avril	Quatre associations patronales émettent des communiqués distincts pour appuyer l'offre du gouvernement. Différents syndicats émettent des communiqués émettant des réserves et insistant pour que le gouvernement entame de véritables négociations.
12 avril	Les étudiants du cégep de Valleyfield forcent la levée des cours malgré l'opposition de la direction au vote de grève.
20 avril	Émeute autour du Palais des congrès de Montréal alors que s'y déroule un salon pour mettre en lien les gens d'affaires et les gouvernants à propos du <i>Plan Nord</i> , un plan de développement de l'extraction des ressources naturelles pour le Nord de la province.
22 avril	Manif du Jour de la terre (approximativement 225 000 personnes) à Montréal.
23-24 avril	Première tentative de négociation : le gouvernement présente une offre, mais ne semble pas vouloir en bouger.
24 avril	Première manifestation nocturne. Une centaine d'autres suivront
25 avril	Les négociations sont rompues suite à la volonté du gouvernement d'exclure la CLASSE sous prétexte d'une manifestation tenue la veille. En application du pacte (voir mai 2011), toutes les organisations quittent les négociations.

	Le gouvernement dépose une offre globale.
<b>27 avril</b>	<b>Le Conseil du patronat du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain déclarent publiquement leur appui à l'offre gouvernementale.</b>
1 <sup>er</sup> et 3 mai	Les fédérations étudiantes déposent une contre-offre alors que la CLASSE dépose un plan de financement des universités.
3 mai	Le premier ministre demande l'aide des chefs des principales centrales syndicales pour régler le conflit.
4 mai	Des négociations débutent entre le gouvernement, les organisations nationales étudiantes avec le soutien des dirigeants syndicaux.
4 mai	Une manifestation de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP) se tient devant le congrès du parti Libéral à Victoriaville. La répression policière fait plusieurs blessés, dont 2 gravement. Le gouvernement menace de suspendre les négociations si les négociateurs ne dénoncent pas publiquement les évènements.
5 mai	Une entente est signée après 22 heures de négociations. Elle ne touche pas à la hausse des frais. L'entente sera massivement rejetée par les assemblées générales.
14 mai	Démission de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp. Elle est remplacée par Michelle Courchesne.
18 mai	Le gouvernement fait adopter une loi spéciale qui restreint le droit de manifester et suspend les sessions des institutions en grève jusqu'au mois d'août.
19 mai	Début du tintamarre des casseroles.
21 mai	La CLASSE annonce publiquement sa volonté de défier la loi spéciale.
22 mai	Troisième manifestation du 22 et 100 <sup>e</sup> jour de grève. Plusieurs centaines de milliers de personnes désobéissent à la loi en ne respectant pas le trajet déposé par certaines organisations. Le tintamarre des casseroles s'étend en région.
28 mai	Début d'une nouvelle ronde de négociation. Manifestation de centaines de juristes contre la loi spéciale.
31 mai	Fin des négociations sans entente conclue.
7-10 juin	De nombreuses manifestations et arrestations préventives en marge du Grand Prix de formule 1 de Montréal.
22 juin	Nouvelles manifestations de masse à Montréal et à Québec.

13 juillet	La CLASSE lance le manifeste <i>Nous sommes avenir</i> et débute une tournée québécoise pour le présenter.
1 <sup>er</sup> août	Déclenchement des élections provinciales.
8 août	Débuts des assemblées dans les cégeps et universités qui vont suspendre la grève.
27 août	La rentrée universitaire forcée par la loi est défiée dans certaines universités.
4 sept	Élection d'un gouvernement minoritaire du parti Québécois.
Mi-septembre	Suspension de la hausse des frais de scolarité et de la majorité des dispositions de la loi spéciale du 18 mai.
3 novembre	Dissolution de la Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE).

## 2013

25-26 février	Sommet de l'éducation supérieure : le gouvernement annonce que la hausse des frais de scolarité sera en fait un indexation. Il crée différentes commissions pour abordées les autres questions. L'ASSÉ qui avait refusé de participer convoque plutôt une manifestation de plusieurs milliers de personnes. Elle sera durement réprimée par les policiers.
---------------	--